



Procès-verbal du conseil d'établissement

du 14 septembre 2022 à 19h à la Villagoise, Romanel-sur-Lausanne

Présents : Nathalie Schöni, Jean-François Armand, Caroline Perreaud, Séverine Crettol Wavre, Mathieu Delavy, Sylvain Fernandez, Karine Junod, Charlotte Serra, Nicole Genier, Véronique Gonthier, Laurent Häller, Benjamin Mubiayi, Sylvain Corday, Muriel De Dea, Sébastien Berclaz, Katia Maspoli, Lucien Avanzino.

Excusés : Luigi Mancini, Rebecca Joly, Pelayia Schorderet, Maïté Toscano, Marianne Rubin

Absents : -

La présidente ouvre la séance en remerciant les rapporteurs des deux commissions pour leurs contributions à l'OJ et obtient de l'assemblée l'ajout d'un point supplémentaire permettant d'officialiser les deux demi-journées de congé (2.4).

1. Autorités

1.1 Membres du CEt : Pour la nouvelle organisation du CEt (c'est-à-dire les CEt primaire et secondaire réunit en un seul, suivant le souhait du Conseil intercommunal de l'ASIGOS), la présidente propose de conserver 6 membres par quart, soit 24 membres au total. Cela permet d'être représentatif, ne fait démissionner personne et reste raisonnable. Pour pallier le manque de membres dans le quart autorités politiques, elle propose de nommer deux membres parents qui sont aussi membres de conseils communaux : MM. Sébastien Berclaz et Sylvain Fernandes, et des les remplacer par deux nouveaux parents: M. Alexandre Alvez da Costa (viennent-ensuite aux élections 2021) et Mme Maryline Drapel (qui s'est proposée volontairement l'année scolaire passée). Tous deux habitent Prilly. La nouvelle composition est acceptée par tous les membres présents. Mme Nadia Pisani Ben Snir a été approchée pour compléter le quart autorités politiques mais a décliné par manque de temps. La présidente fera un appel lors du prochain conseil intercommunal (16.11.22).

Mme Marianne Rubin a transmis sa démission pour des raisons de santé. M. Delavy propose qu'un message de sympathie lui soit écrit. M. Sylvain Corday fera un appel pour son remplacement lors de la prochaine conférence des maîtres.

1.2 Règlement du CEt : Les compétences complémentaires, discutées au préalable en commissions, sont proposées comme suit :

« Le Conseil exerce en outre les compétences suivantes (art. 27 à 30 LEO) :

- a. donner son avis aux autorités exécutives communales quant aux projets de construction, de transformation ou de réparation importante de locaux scolaires ;*
- b. être consultés sur la politique générale en matière de camps, courses et voyages ;*
- c. être consultés et proposer des activités culturelles scolaires et post-scolaires ;*

De plus, le Codir peut consulter ou charger le Conseil d'étudier, préavisé ou élaborer un projet particulier. »

Les modifications sont validées par tous les membres présents. Le nouveau règlement ainsi formulé fera l'objet d'un préavis pour la séance du conseil intercommunal de l'ASIGOS le 16 novembre prochain.

1.3 Limite financière des activités scolaires : Aucun changement n'est prévu, le rythme des sorties sera maintenu et le budget prévu est identique aux autres années. Mme De Dea annonce que les CFF ont créé un tarif avantageux pour les classes avec une carte journalière par élève à CHF 15.-, ce qui est très apprécié pour les voyages d'études au secondaire. Dans les cas où les camps coûtent davantage aux familles que CHF 16.-/enfant/jour imposés par le canton, une demande financière supplémentaire est faite aux parents. S'ils ne peuvent pas l'assumer, cela peut être pris en charge par la commune (c'est rare).

1.4 ASIGOS : En raison de l'intégration du primaire à l'ASIGOS, le budget 2023 intègre toutes les charges liées à l'enseignement primaire. Un poste de secrétaire à 60% qui prendra en charge les tâches administratives communales liées au scolaire (primaire et secondaire) a été prévu. Une fois le poste communiqué sur les sites Internet des communes, les membres du CEt en seront avisés pour transmission au sein de leurs réseaux.

2. Ecole

2.1 Accueil parascolaire : le manque de place d'accueil des élèves à midi est problématique pour les parents, notamment le fait que des élèves accueillis dans un établissement ne puissent pas y rester sur le temps de midi (par ex. les élèves de Prilly qui sont enclassés à Jouxens-Mézery).

M. Häller précise qu'il estime à 50 % le nombre d'élèves qui restent sur le temps de midi.

M. Armand demande qu'un effort soit fait sans attendre dans chaque commune, pour pallier la problématique qui est réelle, et pas uniquement lors des planifications des futures constructions scolaires. M. Corday précise que les établissements ont des contraintes d'enclassement (notamment pour recevoir des subventions) qui ne suivent pas la même logique que les UAPE.

M. Armand rappelle que si la loi oblige les communes à mettre en place des structures d'accueil pour *la journée continue de l'élève*, celle-ci n'oblige pas qu'il y ait une place pour tous.

M. Delavy suggère qu'une lettre soit écrite, portée par tous les membres du CEt. La présidente propose de l'adresser à l'ASIGOS, autorité responsable de la mise à disposition des locaux pour le scolaire et l'accueil de type *journée continue de l'élève*. Cette lettre aura pour but d'aviser les délégués des 3 communes de l'urgence de la situation. Une copie sera transmise à l'AJENOL sur le conseil de M. Häller.

2.2 Rentrée scolaire 2022 : Au primaire, aucun recours sur les enclassements n'a été formulé. La rentrée a été sereine, mais on dénombre quelques enfants très turbulents en 1-2P. Les effectifs des classes vont de 14 à 23 élèves. Une classe supplémentaire est à prévoir l'année prochaine à Romanel-sur-Lausanne.

Au secondaire, la rentrée est également sereine. Le Grand-Pré est moins rempli (150 à 160 élèves en 7P) alors que le bâtiment de l'Union est plein.

2.3 Accueil des réfugié-e-s : Une classe d'accueil supplémentaire a été créée au Grand-Pré. Elle comprend des élèves de la région de la Côte et de Montreux, pas de notre région scolaire. Ils sont portugais et espagnols, peu sont ukrainiens. Ceci porte à deux le nombre de classes d'accueil et il y a 12 élèves par classe maximum.

Au primaire, on dénombre 6 ukrainiens qui sont introduits dans des classes ordinaires.

Au parascolaire, on dénombre 2 ukrainiens.

2.4 Jours de congé : Au primaire, identiquement à ce qui se fait dans la région, une demi-journée sera donnée le mercredi de l'Ascension et une demi-journée le dernier vendredi après-midi de l'année scolaire. Une permanence est prévue le dernier jour.

Au secondaire, idem pour le mercredi matin de l'Ascension, ainsi que le mercredi matin de la dernière semaine. Une permanence est assurée sur demande des parents aux deux dates.

Ces congés sont à rapporter aux instances parascolaires.

3. Parents

3.1 Assemblée de parents du 2 novembre 2022 : la journée sera ouverte aux parents des élèves du primaire et du secondaire, elle a lieu au sous-sol de la grande salle de Prilly. Les flyers seront imprimés à la commune de Jouxens-Mézery et distribués aux deux établissements pour distribution aux élèves avant les vacances d'octobre.

Mme Crettol-Wavre demande quel est le budget à disposition pour l'agape. La présidente va se renseigner auprès des 3 communes.

Mme Junod informe qu'à Jouxens-Mézery, l'Association de parents d'élèves organise une journée internationale à pied à l'école : accueil des piétons avec café croissants payés par la commune. Elle propose que les deux autres communes s'en inspirent.

Mme Junod déplore l'engorgement de voitures devant le bâtiment du Rosset à Romanel-sur-Lausanne. Elle demande si la police pourrait intervenir et si une zone de dépose pourrait être créée. L'information sera transmise à M. Mancini.

M. Crettol-Wavre indique que les déposes au Grand-Pré sont également sensibles en termes de sécurité des écoliers. Dans le cas où des parents souhaiteraient mettre en place un pédibus (en collaboration avec l'ATE), elle l'a déjà mis en place à Prilly, et se tient à disposition pour aider.

3.2 Organisation d'événements en lien avec la parentalité : par ex. conférence sur l'utilisation des écrans, cette intention sera discutée lors de l'assemblée de parents.

3.3 Utilisation de l'outil Mon portail : Il est dommage que les activités organisées par l'école n'y soient pas mentionnées. M. Corday propose d'en parler avec son Doyen. Généralement, si l'offre d'activités est existante et belle, il manque une centralisation de l'information pour les parents.

4. Société civile

4.1 Accueil du midi : Les difficultés rencontrées cette année permettront une meilleure anticipation l'année prochaine. La communication aux parents sera également revue.

5. Divers

Du vandalisme à Jolimont est rapporté. Mont Goulin présente toujours des moisissures.

5.1 Prochaines dates :

- 2 novembre 2022, sous-sol de la Grande salle à Prilly, assemblée de parents
- 18 janvier 2023, 19h, Prilly, commission primaire : retour de l'assemblée de parents
- 19 janvier 2023, 18h, aula de l'Union, commission secondaire : accueil des délégués de classe et retour de l'assemblée de parents
- 26 janvier 2023, 19h, Prilly, séance plénière

Concernant la rencontre des délégués de classe, M. Avanzino demande qu'un suivi aux interpellations des élèves soit prévu et qu'un rendu leur soit fait.

La séance est levée à 20h57.

Tableau récapitulatif

Date	Responsable	Action	Délai	Statut
2021	MD	Etude de la faisabilité d'un changement d'horaire dès 7P	?	En cours
10.3.22	NS	Etude d'un nouvel emplacement pour le canapé forestier du bois de Cery	Rentrée scolaire 2023	En cours
14.9.22	NS	Désignation d'un nouveau membre « autorité »	26 janvier 2023	En cours
14.9.22	NS	Envoi message de sympathie à Mme Rubin	Sept 2022	Terminé
14.9.22	SC	Désignation d'un-e professionnel-le de l'école au CEt	26 janvier 2023	En cours
14.9.22	NS	Transmission du préavis du règlement du CEt au C.I. de l'ASIGOS	Fin septembre	Terminé
14.9.22	NS	Transmission de l'annonce du poste à 60% au membres CEt	Novembre	En cours
14.9.22	MD	Ecriture d'un courrier destiné à l'ASIGOS et AJENOL au sujet du manque de places d'accueil à midi	29 sept 2022	Terminé
14.9.22	NS	Impressions des invitations à l'Assemblée de parents et	Fin septembre	Terminé

		transmission aux établissement		
14.9.22	NS	Communiquer aux membres parents le montant disponible pour l'agape en fin d'assemblée.	Mi-octobre	Terminé
14.9.22	SC	Etudier la possibilité d'ajouter les activités scolaires dans Mon Portail.	?	?

La présidente

La secrétaire

Nathalie Schöni

Pelaya Schorderet